

J'accède à la propriété

Mise à jour le 18 septembre
2020

Vous souhaitez acheter un logement sur l'une des 32 communes de l'agglo ? A travers son Programme Local de l'Habitat, Saint-Brieuc Armor Agglomération accompagne et apporte une aide financière aux futurs accédants à la propriété pour l'achat d'un logement nécessitant la réalisation de travaux.

De plus, des conseils neutres et objectifs vous seront délivrés par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Côtes d'Armor.

Il existe plusieurs types d'aide sur le territoire de l'Agglomération :

- Evaluation, étude et diagnostics.
- Primes d'aide à l'accession à la propriété.
- Primes d'aide à l'accession à la propriété dans les secteurs prioritaires.

Pour bénéficier de ces aides, vous devez répondre à certaines conditions d'éligibilité.

Attention : toute demande de subvention doit être déposée 4 semaines avant la signature de l'acte définitif d'achat de votre logement.

≡ La location-accession

Saint-Brieuc Armor Agglomération peut aussi apporter une aide financière aux organismes d'habitat social réalisant des opérations de location-accession.

Contact



Espace Info Habitat

Centre Inter Administratif - 5 rue du 71e RI - 22000 SAINT-BRIEUC

02 96 77 30 70 -

infohabitat@sbaa.fr

EN SAVOIR PLUS

Site internet de l'Espace Info Habitat

 <https://infohabitat.sbaa.fr/>

(<https://infohabitat.sbaa.fr/>)